

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2021**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code des Collectivités Territoriales**  
**Convocation du 30/04/2021**

**Présents** : Mmes et Mrs HODEAU René, BENOIST Lucette, LEGRAND Eric, KERLEAUX Pierrick, CHEVALIER Lysiane, FAISEAU Fabien, BERTHON Claude, BILLOTEY Dominique, SEBBAN Sabine, LEGRAND Marine, DEKEUKELAERE Maxime, BAFUNNO Helena, CALLARD Gabriel, HODEAU Anne-Sophie, QUETTIER Guillaume.

**Absent** : Néant

**Secrétaire de séance** : Mme SEBBAN Sabine

**1° PROPOSITION D'ADRESSAGE SUR LA COMMUNE PRESENTEE PAR LES SERVICES DE LA POSTE :**

Le maire présente Mrs Vincent GEINDREAU et Xavier VIBERT, responsables « Action Commerciale de la Poste.

Ils présentent l'objectif d'un pré-diagnostic pour informer et sensibiliser à l'aide d'éléments concrets sur la qualité de l'adresse de la Commune.

- Pourquoi améliorer la qualité de l'adresse sur la Commune,
- L'analyse de la poste sur la qualité de l'adresse sur la Commune (Les voies : homonymes, avec défauts de numérotation, les points d'adresse non numérotés),
- Comment la poste peut vous accompagner dans cette démarche de qualité,
- Approche tarifaire.

Après avoir écouté cette présentation, les élus ont eu un temps pour poser des questions.

Le Maire remercie Mrs GEINDREAU et VIBERT.

Le maire précise à son assemblée qu'il reviendra sur ce projet d'adressage sur la commune qui devient nécessaire pour faciliter l'accès des services d'urgences, des livraisons ..... , pour optimiser les temps de trajets (fiabilité des données GPS) pour l'installation de la fibre optique ....).

**2° APPROBATION DE LA PRECEDENTE SEANCE :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la séance du 25/03/2021.

**3° ACHAT ET PLAN DE FINANCEMENT D'UN IMMEUBLE SITUE AU 8 RUE ROMAINE :**

Le maire informe son assemblée que suite à différents échanges avec les conjoints FRELAT, concernant le prix de vente de l'immeuble situé au 8 rue Romaine, d'un commun accord, il a été fixé un prix net vendeur. Les frais de notaire sont évalués à 2 400.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Accepte** le prix proposé par les vendeurs,

- **Décide** de l'acquisition de cet immeuble cadastré AB 169 et 364, situé 8 rue Romaine,
- **Décide** de contracter un emprunt, pour financer cet achat,
- **Charge** le maire de solliciter des subventions auprès de :
  - ° PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) dans le cadre du plan de relance et de l'appel à projets initié par le CRTE (Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique), pour une acquisition immobilière destinée à la revitalisation des commerces en centre bourg.
  - ° La Communauté de Communes du Val de Sully dans le cadre du fonds de concours,

#### **Décision d'emprunt pour l'acquisition d'un immeuble situé au 8 rue Romaine**

Le maire présente les offres des banques sollicitées, le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne. Le Conseil Municipal,  
-Etudie les différentes propositions,  
-Après avoir délibéré à l'unanimité, retient le Crédit Agricole, la banque la mieux disante, pour un financement de 40 000.00 €, remboursable sur une durée de 6 ans.

#### **4° ENQUETE PUBLIQUE DU P.L.U. (plan local d'urbanisme) EN COURS :**

Le maire informe que par arrêté n° 2021/08 en date du 30/03/2021, il a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme). L'enquête a démarré le 23 avril 2021 à 9 heures et se terminera le 25 mai 2021 à 17h30.

Mme Danièle LELONG a été désignée par le Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Il peut être pris connaissance du dossier et consigner des observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la Commune <https://viglain.fr>.

Les observations peuvent être adressées, avant la clôture de l'enquête à Mme Danièle LELONG, par écrit en Mairie de VIGLAIN (Loiret) ou par courriel à l'adresse suivante : [viglain@wanadoo.fr](mailto:viglain@wanadoo.fr)

Le Commissaire enquêteur se tient à disposition du public à la mairie :

Le samedi 15 mai 2021	De 9h à 11h30
Le mardi 25 mai 2021	De 14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Viglain pendant un an. Ces pièces seront également consultables sur le site internet de la mairie pendant un an.

#### **5° ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT 2020 :**

Le maire présente les rapports sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2020.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services et sont consultables sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré adopte ces 2 rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.

### **6° ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS :**

Le maire informe :

- Les travaux d'aménagement de sécurité de la RD 120 sont terminés.
- Les Travaux du hangar sont en cours : Le permis est accepté  
Le terrassement a été réalisé, on attend la structure métallique, charpente, et couverture.
- Les travaux de peinture de la cuisine de la salle polyvalente sont terminés,
- Les travaux de mise en conformité des bâtiments (sécurité incendie) sont en cours, reste à réaliser les plans d'évacuation.

### **7° COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU P.E.T.R. (pôle d'équilibre Territorial et Rural) FORET D'ORLEANS LOIRE-SOLOGNE**

Le maire donne la parole à Helena BAFUNNO, déléguée au PETR, qui présente un compte-rendu sommaire d'éléments intéressants sur le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) et diverses visites énergétiques.

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel. Il prend en compte la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions (adaptation au changement climatique, réduction des émissions de GES, sobriété énergétique, qualité de l'air ou encore développement des énergies renouvelables). Il porte sur tous les domaines d'activités et rassemble l'ensemble des acteurs du territoire.

### **8° ETAT D'AVANCEMENT DES ELEMENTS DE COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE**

Le maire donne la parole à Helena BAFUNNO, qui informe qu'il est adressé régulièrement sur PanneauPocket, des informations de proximité (travaux divers, fermeture des commerces pour congés, menus cantine, info Com Com du Val de Sully, .....)

Une fois par mois, un article sera réalisé sur un professionnel exerçant sur la Commune et sera diffusé sur Facebook et le site internet de la mairie.

### **9° ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX DES 20 ET 27 JUIN 2021**

Il est établi les tours de gardes avec les élus, pour tenir les bureaux de votes des 20 et 27 juin 2021.

Le maire informe que les 2 bureaux de vote seront installés dans la coursive de l'Ecole primaire.

### **10° AFFAIRES DIVERSES**

#### **a) Enquête publique – Société Ligerienne Granulats**

Le maire informe son assemblée d'un arrêté Préfectoral prescrivant une enquête publique du mardi 11 mai au jeudi 10 juin 2021 inclus, sur une demande de renouvellement de l'autorisation et l'extension de la carrière de la Société Ligérienne GRANULATS, situé sur la Commune de Neuvy-en-Sullias.

Le maire demande à son assemblée de donner un avis sur cette demande de renouvellement.

Le Conseil municipal, émet un avis avec 7 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions.

Le Maire,  
René HODEAU



